

**Autorité de régulation des jeux en ligne
ARJEL**

Compte-rendu des délibérations de la première séance du collège

Lundi 17 mai 2010

Le 17 mai 2010 le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

A adopté les décisions suivantes :

- ❖ Décision n°2010-001 portant adoption du règlement intérieur du collège
- ❖ Décision n°002-2010 portant adoption du cahier des charges
- ❖ Décision n°2010-003 portant adoption du règlement général
- ❖ Décision n°2010-004 portant adoption du cadre général des rémunérations des personnels de l'ARJEL
- ❖ Décision n°2010-005 portant adoption des modalités et conditions d'examen des dossiers de candidature
- ❖ Décision n°2010-006 portant adoption des délégations de pouvoir au profit du président
- ❖ Décision n°2010-007 portant adoption du dossier des exigences techniques